

12 mars 2025

St-Pascal

Mémoire rédigé par Cynthia Houde, co-coordonnatrice chez Les Simples

À propos du projet éolien de la Madawaska et St-Jean-de-la-lande

Après avoir suivi avec intérêt les audiences publiques du BAPE qui ont eu lieu à Rivière-du-Loup à propos du parc éolien de PPAW1 et maintenant de celui de Madawaska, j'aimerais par ce mémoire vous faire part de mes préoccupations sur le développement éolien dans le Bas St-Laurent où j'habite depuis maintenant 14 ans.

Je crois que nous sommes tous d'accord sur la nécessité de l'urgence climatique et sur la réduction des GES en réduisant drastiquement notre consommation de combustibles fossiles. Je salue les efforts présentés par le promoteur pour réduire son impact environnemental sur le territoire et les recommandations émises par les différents groupes environnementaux travaillant sur ce même territoire. Je crois pourtant que nous devons ne pas perdre de vue que les analyses des impacts environnementaux sont faites sur des territoires déjà fortement perturbés. Le développement éolien ne fait que pressuriser davantage des milieux naturels déjà fragiles plutôt que de les favoriser et les valoriser. La réduction des GES ne devrait pas s'opposer à la protection de la biodiversité. Aussi, plusieurs préoccupations sur les impacts cumulatifs et systémiques restent encore irrésolues et préoccupantes pour plusieurs citoyens dont je fais partie.

La transition énergétique nous est maintenant présentée comme un incontournable et remettre en question ses réels objectifs est souvent mal perçue. Malgré tout, je crois qu'il serait important d'avoir un débat de société sur les enjeux complexes et les divers conflits d'intérêts de cette transition. Plusieurs experts ayant analysé les différentes sources d'énergie utilisées au fil du temps ont pu démontrer que l'apparition de nouvelles énergies dans l'histoire de l'humanité a eu pour conséquence d'accroître son utilisation afin d'augmenter la productivité et la richesse d'un état ou d'une entreprise. C'est ainsi que plutôt que des transitions énergétiques, il s'agissait d'addition de diverses énergies. Les conflits entre nations et les guerres ont d'ailleurs été des

moments propices pour développer de nouvelles technologies permettant de créer plus d'énergie. Aujourd'hui, nous pouvons observer le développement rapide des nouvelles technologies et l'utilisation toujours plus grande de l'intelligence artificielle qui, bien que le poids matériel de ces technologies ne soit pas concret pour ses utilisateurs, sont de très grands consommateurs d'énergie. Suite à l'annonce récente du ministre de l'Environnement, Benoît Charrette, de reconsidérer le projet controversé d'usine de liquéfaction et de gazoduc GNL Québec, nous voyons que la volonté de transition vers des énergies renouvelables n'empêchera probablement pas le développement des énergies fossiles au nom de l'économie et de la sécurité du pays.

J'ai été déçue du manque de détails de la présentation rapide concernant l'étude réalisée par Vestas sur la carboneutralité des éoliennes atteinte entre 5 et 19 mois. Dans cette présentation, ce qui est inclus dans la fabrication des éoliennes n'a pas été clair. Le document indique avoir pris en compte le cycle de vie de l'éolienne depuis l'acquisition des matières premières jusqu'au recyclage. La présentation n'a pas apportée plus de détails ou n'a pas considérée les impacts reliés à l'exploitation minière nécessaire à la fabrication et l'impact du recyclage des matières premières utilisées dans les composantes de l'éolienne. Est-ce que la pollution, la destruction du territoire, la contamination de l'eau, la violation des droits humains que l'industrie minière perpétue ici et ailleurs a été prises en compte dans cette étude de Vestas? Est-ce qu'il est possible de connaître la provenance de chaque minéral utilisé pour la fabrication d'une éolienne? Est-ce que des conflits armés sont perpétrés à cause de l'industrie minière d'où proviennent les minéraux nécessaires à la construction de ces éoliennes, comme c'est le cas en république démocratique du Congo? Est-ce que les différents alliages utilisés dans les composantes de l'éolienne seront recyclables et selon quel procédé? Autant de questions environnementales et sociales qui devraient être prises en compte. Je suis très préoccupée par les impacts du développement minier nécessaire pour effectuer la transition énergétique, tant au niveau des composantes de l'éolienne que plus largement celles attribuées à la construction de voitures électriques. Il est nécessaire de considérer les GES et les impacts environnementaux de la construction des voitures électriques puisque l'implantation des éoliennes est en grande partie justifiée par l'énergie nécessaire pour faire fonctionner ces voitures. Je considère donc que les GES et les autres impacts

environnementaux reliés à l'industrie de la voiture électrique devraient être pris en compte dans les impacts cumulatifs des projets éoliens. Je crois aussi que l'étude présentée par Vestas arriverait probablement à des conclusions différentes si elle prenait en compte l'exploitation minière nécessaire tant à la fabrication des éoliennes que celle reliée à la fabrication des voitures électriques et autres technologies de stockage d'énergie.

J'ai aussi de grandes préoccupations tant qu'à la forme juridique de l'Alliance de l'énergie de l'Est. Puisque l'Alliance est constituée en société en commandites, les retombées prévues du projet ainsi que l'investissement de départ sont publiques, tandis que tout le montage financier est confidentiel. Je ne comprends pas comment une société en commandite peut se vanter d'être la partie publique du projet et nous garantir qu'elle œuvre pour le bien commun s'il n'est pas possible d'accéder à son plan d'affaire et ce même à des fins de recherche. L'investissement des municipalités dans l'Alliance de l'énergie de l'Est me semble donc risqué étant donné le pouvoir de refus à l'information que détient la société en commandites. La présence de données confidentielles tant au niveau de l'Alliance que du secteur privé rend donc impossible la réalisation d'une analyse claire des avantages et des désavantages financiers reliés à la présence d'un partenaire privé dans le projet. Aussi, l'Alliance prétend assurer la participation des collectivités dans les parcs éoliens de l'Est du Québec. Pourtant, il n'est vraiment pas clair pour moi quels engagements l'Alliance de l'énergie de l'Est a pris pour s'assurer de cette participation. Est-ce que la présence de maires et mairesses ainsi que de préfets sur le conseil d'administration garantit cette participation? Est-ce que la tenue d'une ou deux séances d'information publique garantit cette participation? Qu'est qu'on veut dire lorsqu'on parle de collectivités? Est-ce que cette collectivité est seulement représentée par des élu.e.s? Il semble que beaucoup plus de travail devrait être fait pour favoriser la participation et la prise de décision citoyenne. Il serait aussi logique que des organismes représentant différents intérêts puissent être présents sur le conseil d'administration de l'Alliance, comme des organismes environnementaux. Pour l'instant, il me semble que beaucoup de pouvoir est remis dans les mains des élues qui n'ont aucun engagement clair tant qu'à leurs responsabilités d'informer la population et encore moins sur les façons de les

impliquer dans les processus de décision. L'Alliance de l'énergie de l'est est une amélioration par rapport aux projets éoliens qui n'impliquaient que le privé, mais il est nécessaire de faire mieux par rapport à l'information, la consultation et la participation des collectivités. Chaque municipalité impliquée dans l'Alliance devrait avoir un engagement clair d'information et de consultation de leurs résident.e.s par rapport aux projets éoliens. Ces séances d'informations devraient aussi impliquer les groupes environnementaux présents sur le territoire et devrait utiliser différents outils de communication pour s'assurer d'un maximum de participation citoyenne.

En l'absence de réponses aux questions présentées dans ce mémoire et d'engagement réel des collectivités, je me positionne contre le projet éolien de la Madawaska et St-Jean-de-la-lande ainsi que tous autres projets éoliens au Québec.

Références

1. <https://www.lapresse.ca/contexte/2024-05-12/ecrits/la-face-sombre-de-la-transition-energetique.php>
2. <https://irec.quebec/publications/fiches-techniques/la-transition-energetique-du-quebec-de-quoi-parle-t-on>
3. <https://www.ledevoir.com/lire/806617/coup-essai-mensonge-transition-energetique> <https://www.systext.org/publications-controverses>
4. <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/27849>
5. <https://www.systext.org/node/2072>
6. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2115166/eolien-alliance-energie-est-redevances-mrc-vents-revenus>